



Comparution dans le cadre de l'[étude](#) sur les possibilités et les défis de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur des technologies de l'information et des communications devant le Comité sénatorial permanent des transports et des communications ([TRCM](#))

22 avril 2026 – 18h45 | Ottawa, Canada

Allocution de Marie-Julie Desrochers et de John Degen

Coalition pour la diversité des expressions culturelles ([CDEC](#))

Introduction – Présentation de la CDEC

Mesdames, Messieurs,

Depuis 25 ans, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles porte la voix collective du secteur culturel canadien, tant du marché anglophone que francophone. Nous regroupons plus de 50 organisations, représentant plus de 350 000 créateurs et créatrices, ainsi que 3000 entreprises culturelles. Vous en avez une belle illustration aujourd'hui, puisque je suis aux côtés de Margaret McGuffin, de MPC, et que vous avez déjà entendu hier des gens de l'ADISQ, de la SOCAN et de ACP, tous membres de notre coalition.

Notre action s'appuie sur la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des



Appearance as part of the [study](#) on the opportunities and challenges of artificial intelligence (AI) in the information and communication technology sector before the Standing Senate Committee on Transport and Communications ([TRCM](#))

April 22, 2026 – 6:45 p.m. | Ottawa, Canada

Statement by Marie-Julie Desrochers and John Degen

Coalition for the Diversity of Cultural Expressions (CDCE)

Introduction – Presentation of the CDCE

Ladies and gentlemen,

For 25 years, the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions has carried the collective voice of Canada's cultural sector, across both English- and French-language markets. We bring together more than 50 organizations, representing over 350,000 creators, as well as 3,000 cultural enterprises. You can see a strong illustration of this today, as I am joined by Margaret McGuffin from Music Publishers Canada, and you have already heard from representatives of ADISQ, SOCAN and ACP, all members of our coalition.

Our work is grounded in the UNESCO 2005 Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural

expressions culturelles, qui reconnaît la double nature, économique et culturelle, de la culture. Le Canada a joué un rôle déterminant dans l'élaboration et l'adoption de cette Convention, ayant d'ailleurs été le premier pays à l'avoir ratifiée. Vingt ans plus tard, cet engagement demeure essentiel.

En effet, aujourd'hui, l'intelligence artificielle générative s'impose à nous et bouleverse en profondeur l'écosystème culturel. Certains l'embrassent et l'intègrent dans leur quotidien, là où d'autres y vont à petits pas ou la rejettent: différents niveaux d'adoptions et d'aisance cohabitent, mais là n'est pas la question, puisque tous s'entendent pour qu'elle soit encadrée.

Le Canada, d'ailleurs, le reconnaît. En février dernier, à l'UNESCO, le ministre de la Culture et de l'Identité canadiennes, Marc Miller, a soutenu l'ajout d'un protocole à la Convention, tout comme l'ont fait les 23 autres pays siégeant au Comité. Un pas significatif a ainsi été franchi vers l'adoption d'un nouvel instrument juridique international contraignant qui aurait pour objectif de compléter, de renforcer et d'enrichir la Convention de 2005 dans l'environnement numérique, en particulier face aux défis croissants posés par les systèmes d'intelligence artificielle.

Lors du Sommet national sur l'IA et la Culture qui a eu lieu en mars dernier, le ministre Miller a aussi indiqué ne pas avoir l'intention de rouvrir la *Loi sur le droit d'auteur* et considérer essentiel que les créateurs soient rémunérés lorsque leurs

Expressions, which recognizes the dual economic and cultural nature of culture. Canada played a decisive role in the development and adoption of this Convention and was in fact the first country to ratify it. Twenty years later, this commitment remains essential.

Indeed, today, generative artificial intelligence is asserting itself upon us and is profoundly reshaping the cultural ecosystem. Some embrace it and integrate it into their daily practice, while others approach it cautiously or reject it altogether. Different levels of adoption and comfort coexist—but that is not the core issue, as there is broad agreement that it must be regulated.

Canada has also acknowledged this. Last February, at UNESCO, the Minister of Canadian Culture and Identity, Marc Miller, supported an additional protocol to the Convention, as did the 23 other countries sitting on the Committee. A significant step has thus been taken toward the adoption of a new binding international legal instrument aimed at complementing, strengthening, and enhancing the 2005 Convention in the digital environment—particularly in response to the growing challenges posed by artificial intelligence systems.

At the National Summit on AI and Culture held last March, Marc Miller also stated that he does not intend to reopen the *Copyright Act* and that it is essential for creators to be compensated when their works are used. These are

œuvres sont utilisées. Des déclarations encourageantes, mais qui manquent encore de clarté et de fermeté.

« Si nous laissons nos œuvres alimenter gratuitement des machines qui finiront par concurrencer nos propres artistes, nous organisons méthodiquement notre effacement culturel. » Cette courte phrase, prononcée par une sénatrice française qui soutient une proposition législative innovante, résume à elle seule l'esprit derrière l'ensemble de nos demandes.

Je laisse le soin au vice-président de la CDEC, président directeur général de la Writers' Union of Canada, et lui-même auteur, John Degen, de vous exprimer clairement les attentes de nos membres en matière de régulation de l'IA générative.

Merci Marie-Julie.

Les demandes qui font consensus parmi les membres de la CDEC peuvent se résumer en trois mots formant l'acronyme ART :

Autorisation : La Loi sur le droit d'auteur oblige les utilisateurs industriels à obtenir l'autorisation des ayants droit préalablement à toute utilisation de leurs œuvres, et cela doit demeurer ainsi. Soyons clairs : il ne faut pas instaurer un nouveau mécanisme de consentement, mais simplement rappeler que notre Loi fonctionne par un système d'opt-in et affirmer clairement que le Canada n'a pas l'intention de modifier ce fait, par exemple, en introduisant une exception pour la fouille de textes et données.

encouraging statements, but they still lack clarity and firmness.

“If we allow our works to feed machines for free—machines that will ultimately compete with our own artists—we are methodically organizing our own cultural erasure.” “This short statement, delivered by a French senator in support of an innovative legislative proposal, encapsulates the spirit behind all of our demands.”

I will now turn it over to the Vice-President of the Coalition, CEO of The Writers' Union of Canada and an author himself, John Degen, to clearly outline the expectations of our members regarding the regulation of generative AI.

Thank you Marie-Julie.

Our main asks of policy and lawmakers can be summed up by three words forming the acronym ART:

Authorization – The Copyright Act obliges industrial users to obtain authorization from the rights holder prior to use, and this must remain the case. Let us be clear: there is no need to introduce a new consent mechanism. We must simply reaffirm that our Act operates on an opt-in basis and clearly state that Canada does not intend to change this, for example by introducing a text and data mining exception.

Rémunération – Nous sommes à l'aube d'un nouveau marché de licences pour les droits des auteurs, fondé sur des licences volontaires, individuelles ou collectives. Il ne faut pas perturber ni compromettre ce marché.

Transparence – Les entreprises qui développent et déploient des systèmes d'IA générative devraient être tenues de divulguer les données d'entraînement utilisées, d'expliquer le fonctionnement de leurs modèles et de documenter leurs sources. De plus, les contenus générés par un système d'IA devraient être clairement identifiés comme tels lorsqu'ils sont rendus publics.

Dans le secteur du livre, par exemple, nous assistons à un afflux de livres instantanés générés par l'IA, qui surfent sur le travail humain et sur l'intérêt réel des lecteurs pour de véritables ouvrages à succès.

En l'absence d'un étiquetage honnête de ces faux contenus, la Authors Guild aux États-Unis et la Society of Authors au Royaume-Uni ont récemment lancé la certification « Human Authored », un programme d'étiquetage des livres qui garantit aux consommateurs que l'œuvre n'est pas issue de l'IA générative. The Writers' Union mettra bientôt ce programme à la disposition de ses propres membres.

Mon prochain roman policier — *Seldom Seen Road*, publié par Latitude 46 Publishing à Sudbury et disponible dès début mai dans les bonnes librairies près de chez vous — fait partie des premiers livres canadiens à bénéficier de cette certification, qui repose sur ma propre déclaration légale attestant que j'en suis

Remuneration – We are at the dawn of a new licensing market for valuable authors' rights, through voluntary individual or collective licences. Do not disrupt or destroy that market.

Transparency – Companies developing and deploying generative AI systems should be required to disclose the training data used, explain how their models function, and document their sources. Content generated by an AI system should be clearly identified as such when made public.

In the book sector, for instance, we're seeing a flood of AI-generated instant books, piggybacking on human work and genuine consumer interest in actual bestselling books.

Without such fakery being honestly labeled, the US Authors Guild and the Society of Authors in the UK have recently launched Human Authored Certification, a labelling program for books that provides consumer assurance the work is not the product of Generative AI. The Writers' Union will bring that program to our own members soon.

My upcoming murder mystery — *Seldom Seen Road* from Sudbury's Latitude 46 Publishing and available in early May at fine bookstores near you — is one of the first Canadian books so labeled, and that certification is based on my own legal declaration that I did the work.

bien l'auteur.

Car, pour reprendre ce que j'entends de la part de milliers d'écrivain(e)s avec qui je suis en contact : « la technologie peut vérifier mon orthographe et ma grammaire; elle peut m'aider à organiser et à conserver mes brouillons; mais je ne la laisserai pas écrire à ma place. » Je suis un auteur humain.

Because To paraphrase what I hear from my many thousands of writer contacts "the technology can check my spelling and my grammar; it can help me organize and store my drafts; but I will not let it do the writing for me." I'm a human author.